

# CERTIFICAT

La soussignée, Manon BEI-ROLLER, bourgmestre de la commune de Dippach, certifie par la présente qu'une autorisation de bâtir plus amplement décrite ci-dessous a été délivrée **en date du 10 octobre 2022** conformément aux dispositions réglementaires actuellement en vigueur.

Numéro de l'autorisation : 91 / 2022

Objet de l'autorisation : Construction d'une piscine ainsi que la pose de 2 fenêtres (type Velux) à l'arrière de la maison.

Nom et adresse du requérant : Monsieur Win Baumert  
9, rue Haard  
L-4970 Bettange-sur-Mess

Localisation de la construction : 64, rue Haard  
L-4970 Bettange-sur-Mess  
Num.cad. 940 / 1789  
Sect. B de Bettange-sur-Mess  
Commune de Dippach

Le public peut prendre inspection à la maison communale des plans afférents appartenant à l'autorisation de construire, pendant le délai durant lequel l'autorisation est susceptible de recours.

La bourgmestre,  
Manon BEI-ROLLER



**Le présent certificat est à afficher par le maître de l'ouvrage aux abords du chantier, de manière aisément visible et lisible à partir de la voie publique par les personnes intéressées.**